

SEPTEMBRE 2016



LA DGCCRF CONTINUE D’AFFICHER DES MAUVAIS PAYEURS

Depuis la liste figurant dans notre lettre de juin, 6 nouvelles amendes ont été publiées par la DGCCRF :

ALTEN a été sanctionnée le	14/06/2016 de	200 000 € *;
ETAM LINGERIE	20/06/2016	170 000 € ;
AIR FRANCE	20/06/2016	100 000 € ;
YOUFA (enseigne «ATLAS»)	21/06/2016	184 000 € pour des retards significatifs et répétés ;
MOET HENNESSY DIAGEO	29/06/2016	100 000 € ;
LES SALAISONS DE L’ARREE	22/07/2016	110 000 €.

* Signataire de la Charte «Relations Fournisseur Responsables» en mai 2014, le 4^{ème} à être épinglé !

Cela porte le nombre total de publications à 21 en 9 mois et montre l’importance que les pouvoirs publics accordent à ces déviances. Elles concernent 7 PME, 10 ETI et 4 grandes entreprises : 7 industriels (dont 2 transformateurs de viandes), 2 grossistes, 2 détaillants et 10 prestataires de services. Parmi ceux-ci, 4 dans l’informatique, 3 dans les télécommunications et 2 dans le transport...

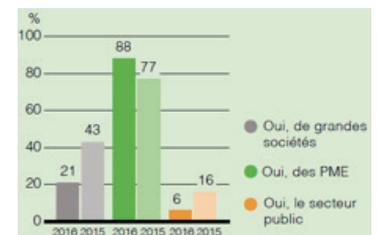
13 sont en Ile-de-France, 4 en Provence-Alpes-Côte-d’Azur, 2 en Hauts-de-France et 2 à la Réunion. Le montant maximal (375 000) a été infligé à 5 prestataires de services, dont les 3 opérateurs de télécommunications.

Pour accéder à la liste détaillée :  <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/sanctions-delaiss-paiement>



DEMANDES D’ALLONGEMENT DES DÉLAIS DE PAIEMENT

Selon l’étude Intrum Justitia réalisée entre février et avril 2016, de telles demandes auraient fortement augmenté de la part des PME (+14%). Les fournisseurs les accepteraient dans 72% des cas. A suivre de près...



ENQUÊTE 2016 SUR LES DÉLAIS ET RETARDS DE PAIEMENT

L’an dernier, le CODINF a réalisé une enquête consolidable. Notre démarche ayant été soutenue par la Médiation des entreprises, celle-ci a été relayée par vingt fédérations ou syndicats professionnels de l’industrie, du B-TP, de la distribution, des services ou de l’artisanat. Une telle mobilisation a permis de recueillir près de 1 700 réponses, gage d’une bonne représentativité du tissu économique français.

Chaque organisme participant a reçu les résultats relatifs à ses propres adhérents. De plus, les éléments saillants ont été relatés dans le rapport 2015 de l’Observatoire des délais de paiement et la synthèse a été remise aux participants des Assises des Délais de paiement du 8 juin dernier.

 [Synthèse Enquête CODINF 2015 sur les Délais de Paiement](#)

Nous réitérons la même démarche cette année et vous remercions par avance de répondre à l’enquête qui vous sera envoyée par votre organisme professionnel très prochainement.

CODIM
CODEB
CODEBAT
CODEMA
CODEMBAL
CODECOB
CODALIMENT

CODINF
*la maîtrise des risques clients
par secteur professionnel*

120 avenue Ledru-Rollin
75011 PARIS

Tél : 01 55 65 04 00
Fax : 01 55 65 10 12

Mail : codinf@codinf.fr
Web : <http://www.codinf.fr>

ACCÈS AUX COMPTES ANNUELS DITS « CONFIDENTIELS »

L'arrêté du 23 juin 2016 pris pour appliquer l'article 213 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015, dite Loi Macron permet notamment aux sociétés spécialisées en information de solvabilité et de prévention de défaillance ainsi qu'aux assureurs crédit d'avoir accès aux comptes annuels déposés en confidentialité.

Cet accès, qui s'effectuera à travers le site Infogreffe, impose à ces sociétés de déclarer sur l'honneur qu'elles font partie des catégories agréées et de s'engager à ne pas communiquer ces comptes à des tiers.

Sous réserve du respect de ce dernier engagement, les prestataires de renseignement et enquêtes de solvabilité dont CODINF et ses partenaires, ARTVALE, ELLISPHERE et EULER HERMES, pourront faire usage de ces comptes afin de continuer de vous fournir les analyses les plus pertinentes possibles.

DÉMATÉRIALISATION DIFFICILE ?

L'Observatoire de la petite entreprise FCGA - Banque Populaire de juillet 2016 révèle que les TPE apprivoisent peu à peu les multiples atouts de la messagerie électronique : facturation, prospection, fidélisation, relations avec les fournisseurs, les clients, l'administration, les partenaires... 63% l'utilisent régulièrement (54% en 2014) et **20% de manière occasionnelle mais 17% des sondés disent ne jamais y recourir...**

LE COIN DES EXPORTATEURS

Coface a publié en juillet 2016 le baromètre des risques sectoriels. Structuré en six régions mondiales, il est également détaillé pour de nombreux pays. Quatre gros plans sont réalisés sur les secteurs de **l'agroalimentaire**, de la **construction**, de la **métallurgie** et du **textile**.

Nous vous ferons parvenir l'étude complète sur simple demande.

DÉLAIS DE PAIEMENT PAR PAYS ET PAR SECTEUR

Le 20 juillet, notre partenaire Euler Hermès a présenté une nouvelle étude qui analyse le délai moyen de paiement des clients (ou DSO – Days of Sales Outstanding), à savoir le laps de temps qui s'écoule entre la livraison et la date de règlement par le client. 36 pays sont ainsi analysés en fonction de 21 secteurs :

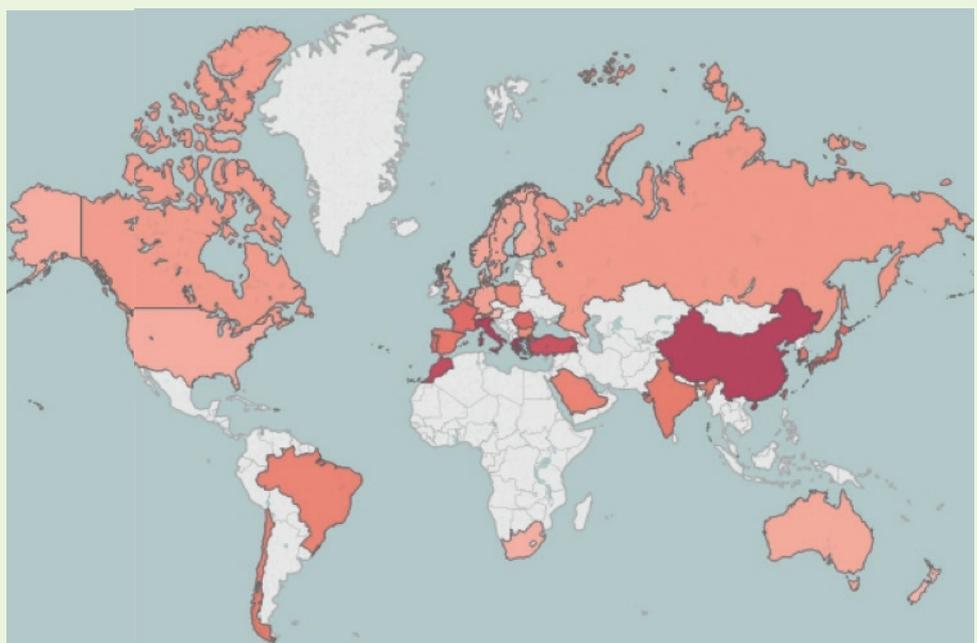
Le site www.decision-achats.fr propose, à partir de ces données, une infographie dynamique qui permet de connaître le délai de paiement moyen ainsi que le détail des délais de paiement par secteur d'activité, en cliquant sur le pays concerné :

 [Infographie Carte Monde Délais Paiement](#)

En Europe occidentale, les pratiques de paiement restent hétérogènes selon les régions : les pays d'Europe du Nord et les pays méditerranéens. Dans le premier groupe, le délai moyen de paiement se situe autour de 50 jours. Dans le second, qui inclut entre autres l'Espagne, le Portugal, la Grèce, l'Italie et la France, le DSO est supérieur à 60 jours ; seulement 28% des fournisseurs sont payés dans un délai compris entre 30 et 60 jours et 30% doivent même attendre plus de 90 jours pour être payés.

En France, l'analyse des DSO par secteur donne le classement suivant :

Distribution	32
Automobile	45
Papier	45
Métaux	48
Télécommunications	50
Biens de consommation	53
Biens d'équipement ménagers	61
Transports	62
Alimentation	64
Chimie	64
Construction	66
Pharmacie	70
Électronique	72
Aéronautique	76
Services publics	80
Autres services	80
Services aux entreprises	83
Pétrole et gaz	85
Machines et équipements	88
Finance	93
Technologie	98



Sur demande, nous vous enverrons l'étude EULER complète (6 pages en français)